



FNB First Trust prêts de rang supérieur
(couvert en dollars canadiens) • FSL

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2022

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2022

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires non audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Contexte

Avec prise d'effet le 28 février 2022, le **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)** (le « FNB First Trust ») n'offre plus de parts de catégorie Conseiller (« FSL.A »), et la Société de gestion de portefeuilles FT Canada (le « gestionnaire ») a pu convertir les parts FSL.A en parts de catégorie Ordinaire (« FSL ») du FNB First Trust, ce qui procure aux porteurs de parts une solution de placement moins coûteuse à l'avenir.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du FNB First Trust est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance en détenant des titres du First Trust Senior Loan Fund, un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis (le « fonds sous-jacent »). Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le principal objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu courant élevé, et son objectif de placement secondaire est de préserver le capital. Le fonds sous-jacent cherche à atteindre ses objectifs de placement en investissant dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance.

Risque

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le plus récent prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2022 était de 41 630 905 \$, ou 16,47 \$ par part. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2021 était de 50 113 347 \$, ou 17,91 \$ par FSL et 17,88 \$ par FSL.A. Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,2847 \$ par part pour FSL et de 0,0771 \$ par part pour FSL.A. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0550 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2022, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2022.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 229 positions individuelles (pondération moyenne de 0,44 %) réparties dans 34 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 23,90 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs en fonction de la valeur de marché étaient ceux des logiciels (22,34 %), des technologies liées aux soins de santé (11,01 %) et des fournisseurs et services de soins de santé (10,61 %). En comparaison, au 31 décembre 2021, le fonds sous-jacent détenait 231 positions individuelles (pondération moyenne de 0,43 %) réparties dans 34 secteurs, les 10 principaux placements par émetteur comptant pour 20,08 % du portefeuille.

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -6,58 %, comparativement à un rendement de -4,55 % pour l'indice S&P/LSTA Leveraged Loan (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, a été favorisé principalement par sa position de trésorerie, puisque les actifs à risque ont généré des rendements négatifs pendant la période. Afin de renforcer les liquidités du fonds sous-jacent et de réduire la volatilité globale, la position de trésorerie du fonds sous-jacent a été augmentée pendant la période, passant de 2,76 % au 31 décembre 2021 à 5,91 % au 30 juin 2022. Le fonds sous-jacent a également tiré parti de sa sous-pondération dans le secteur de l'ameublement résidentiel, celui-ci s'étant classé au dernier rang au chapitre du rendement. L'ameublement résidentiel tend à être un domaine hautement cyclique dans le marché, surtout lorsque les consommateurs font face à des pressions inflationnistes et/ou qu'un affaiblissement de l'économie a une incidence sur les dépenses discrétionnaires. Le fonds sous-jacent affichait une pondération moyenne de 0,28 % dans le secteur de l'ameublement résidentiel pour le trimestre, comparativement à 1,10 % pour l'indice de référence. De plus, le fonds sous-jacent a tiré parti de la sélection de titres dans le secteur du commerce de détail en évitant d'être exposé à des sociétés qui vendent principalement des biens de consommation discrétionnaire. Ensemble, la sélection de titres dans le secteur de la télévision par câble et par satellite du fonds sous-jacent et sa surpondération dans le secteur des soins de santé ont nui au rendement pendant la période. En général, les câblodistributeurs ont éprouvé des difficultés en raison des défis liés à l'ajout de nouveaux clients des services à large bande. Le fonds sous-jacent affichait une pondération moyenne de 24,64 % dans le secteur des soins de santé, comparativement à 10,24 % pour l'indice de référence. Ce secteur a eu un rendement inférieur à celui de l'indice de référence. Bien que le secteur des soins de santé ne soit généralement pas cyclique, des défis spécifiques ont eu une incidence sur le rendement pendant la période. La pondération du fonds sous-jacent dans des titres d'un fournisseur de services de dialyse, qui a généré un rendement inférieur en raison de la décision défavorable d'un tribunal, a nui au rendement du fonds sous-jacent. En outre, les fournisseurs de soins de santé continuent de se remettre des conséquences de la pandémie de COVID-19 qui subsistent, ce qui se traduit par une hausse des coûts de main-d'œuvre et une croissance moindre des volumes. Nous prévoyons un retour graduel à la normale pendant le reste de l'exercice. Enfin, la pondération du fonds sous-jacent dans les obligations à rendement élevé a été défavorable, tandis que celles-ci ont été surclassées par les prêts de rang supérieur pendant le trimestre. Le fonds sous-jacent affichait une pondération de 10,80 % dans les obligations à rendement élevé à la fin du trimestre. Comme le rendement des obligations à rendement élevé a baissé au cours de l'exercice, le fonds sous-jacent a accru son exposition aux obligations à rendement élevé de haute qualité assorties d'échéances relativement courtes afin de renforcer les liquidités et la qualité de crédit. Bien que cette position se soit avérée défavorable à court terme, nous sommes d'avis qu'elle sera favorable au fonds sous-jacent au fil du temps.

Pour effectuer la sélection de titres du FNB First Trust, l'équipe des placements à effet de levier suit un processus équilibré fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée. Grâce à ce processus, le FNB First Trust n'a compté aucun cas de défaillance au cours des 12 derniers mois. En comparaison, cinq émetteurs dont les titres sont compris dans l'indice S&P/LSTA Leveraged Loan (« LLI ») ont fait défaut au cours de cette même période. Depuis sa création, le FNB First Trust a compté huit cas de défaillance, un résultat qui se compare favorablement aux 144 cas de défaillance pour l'indice LLI.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Faits récents

Le marché des prêts de rang supérieur a enregistré un deuxième mois de sortie de capitaux consécutif en juin, avec des sorties totalisant 4,1 G\$, après 17 mois consécutifs d'entrées de capitaux totalisant 71,8 G\$. Au cours du dernier semestre, les rentrées de fonds d'emprunt ont totalisé 16,5 G\$. L'écart actualisé sur une durée de trois ans pour le marché des prêts de rang supérieur s'est accentué de 227 points de base, clôturant la période à 655 points de base au-dessus du LIBOR. L'écart actuel est supérieur de 141 points de base à l'écart moyen à long terme du marché des prêts de rang supérieur, soit 514 points de base au-dessus du LIBOR, qui est calculé depuis décembre 1997. Le taux de défaillance de l'indice des prêts adossés a augmenté, passant de 0,19 % à 0,28 % à la fin du trimestre. Le taux de défaillance actuel est largement inférieur au taux de défaillance moyen à long terme de 2,79 %, qui est calculé depuis mars 1999.

Les sociétés émettrices ont généralement commencé le trimestre avec un bilan et un profil de liquidités solides. Cependant, nous nous attendons à ce que la volatilité des marchés demeure élevée, tandis que les investisseurs tentent d'évaluer le taux cible des fonds fédéraux, ainsi que la probabilité d'une récession et le moment où celle-ci se déclencherait. Même si nous nous attendons à une volatilité accrue, nous pensons également que les ajustements récents aux évaluations au titre du crédit ont créé des occasions attrayantes dans le domaine du crédit d'entreprise. Pendant que nous évaluons ces occasions dans le marché, nous continuons de mettre en œuvre notre processus de souscription de crédit ascendant discipliné et notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq dernières années. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités de la période considérée et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

FSL	30 juin 2022 ^{a)}	31 déc. 2021 ^{b)}	31 déc. 2020	31 déc. 2019 ^{c)}	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Valeur liquidative, au début de la période/ l'exercice ¹	17,91 \$	17,96 \$	18,62 \$	18,14 \$	19,29 \$	19,60 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,32	0,59	0,74	1,03	1,04	0,91
Total des charges	(0,06)	(0,14)	(0,17)	(0,17)	(0,18)	(0,19)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	(0,31)	(0,61)	(0,34)	(0,04)	(1,34)	1,10
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	(1,10)	0,62	(0,66)	0,64	0,36	(1,38)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	(1,15) \$	0,46 \$	(0,43) \$	1,46 \$	(0,12) \$	0,44 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,28)	(0,52)	(0,61)	(0,88)	(0,91)	(0,73)
À même les dividendes	—	—	—	—	—	—
À même les gains en capital	—	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	(0,14)	—	—	(0,05)
Total des distributions annuelles ³	(0,28) \$	(0,52) \$	(0,75) \$	(0,88) \$	(0,91) \$	(0,78) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/ l'exercice ⁴	16,47 \$	17,91 \$	17,96 \$	18,62 \$	18,14 \$	19,29 \$

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

c) Avec prise d'effet le 4 novembre 2019, le FNB d'obligations à rendement élevé à court terme First Trust (couvert en dollars canadiens) (« FSD ») a fusionné avec le FNB First Trust, une fois les approbations obtenues auprès de la direction, des organismes de réglementation et des porteurs de parts. En vertu des modalités de la fusion, chaque porteur de parts de catégorie Ordinaire de FSD a reçu automatiquement 1,108414 part de FSL pour chaque part de catégorie Ordinaire de FSD détenue, et chaque porteur de parts de catégorie Conseiller de FSD a reçu automatiquement 1,001905 part de FSL.A pour chaque part de catégorie Conseiller de FSD détenue à la date de prise d'effet de la fusion.

1. L'information est en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Ratios et données supplémentaires

FSL	30 juin 2022 ^{a)}	31 déc. 2021 ^{b)}	31 déc. 2020	31 déc. 2019 ^{c)}	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Valeur liquidative (en milliers)	41 631 \$	40 037 \$	37 431 \$	54 625 \$	85 087 \$	138 694 \$
Nombre de parts en circulation	2 528 282	2 514 316	2 084 316	2 934 316	4 690 010	7 190 010
Ratio des frais de gestion ¹	1,02 %	1,01 %	0,93 %	0,93 %	0,94 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,04 %	1,03 %	0,95 %	0,95 %	0,96 %	0,97 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00 %	0,08 %	0,01 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	8,80 %	182,47 %	134,83 %	86,53 %	166,27 %	310,12 %

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

c) Avec prise d'effet le 4 novembre 2019, le FNB d'obligations à rendement élevé à court terme First Trust (couvert en dollars canadiens) (« FSD ») a fusionné avec le FNB First Trust, une fois les approbations obtenues auprès de la direction, des organismes de réglementation et des porteurs de parts. En vertu des modalités de la fusion, chaque porteur de parts de catégorie Ordinaire de FSD a reçu automatiquement 1,108414 part de FSL pour chaque part de catégorie Ordinaire de FSD détenue, et chaque porteur de parts de catégorie Conseiller de FSD a reçu automatiquement 1,001905 part de FSL.A pour chaque part de catégorie Conseiller de FSD détenue à la date de prise d'effet de la fusion.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lequel il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.

2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fond sous-jacent dans lequel il a investi.

3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,85 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 1,00 % par année de la valeur liquidative du FNB First Trust, majoré des taxes applicables.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

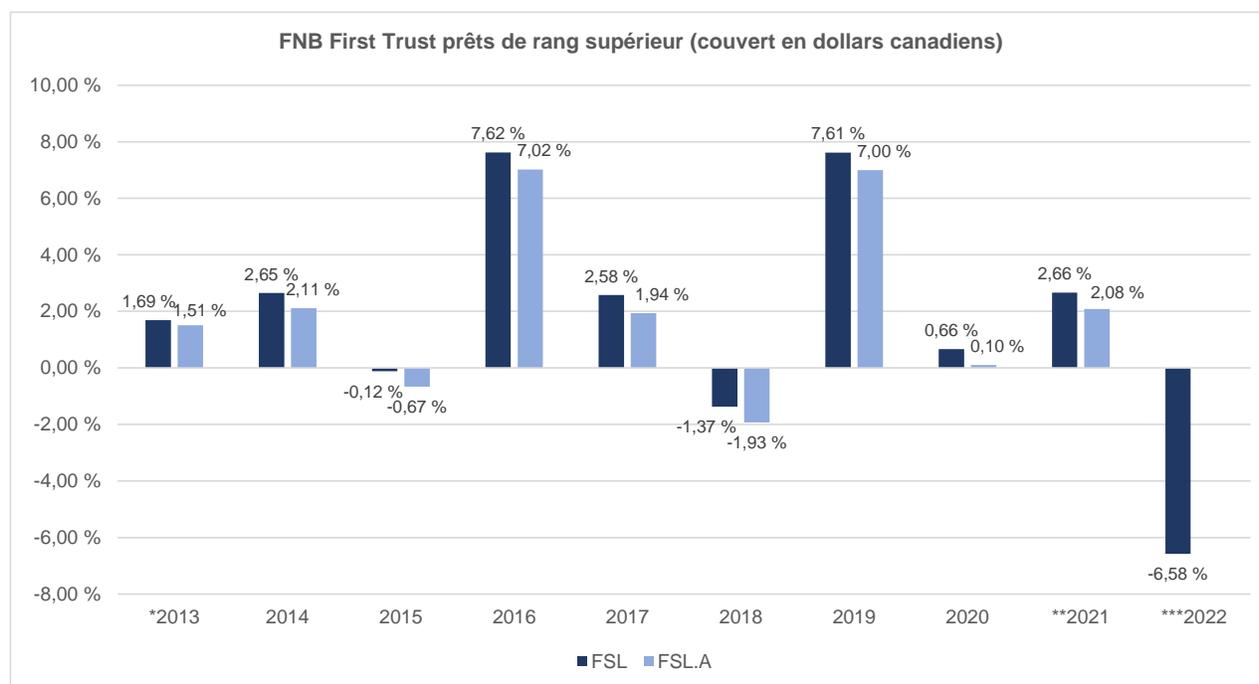
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2022, pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2013, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Début des activités du FNB First Trust : le 28 août 2013

** Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

*** Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2022. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Senior Loan Fund	99,88 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,29 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2022.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,88 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,29 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca